



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

**Le 21 juillet 2021 à 19h00**  
**Salle Saint Jean-Baptiste**

### Approbation du procès-verbal du 1<sup>er</sup> juin 2021

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juin 2021 joint à la présente note explicative de synthèse.

### Ordre du Jour :

1. **Synthèse des délégations consenties au Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du CGCT et pour le recrutement d'agents non titulaires et de vacataires**  
(Rapporteur : Madame le Maire)
2. **Transfert de la compétence d'archéologie préventive des communes membres à la Métropole Nice Côte d'Azur et mise à jour des statuts de la Métropole**  
(Rapporteur : Madame le Maire)
3. **Plan de financement de la dotation cantonale 2021**  
(Rapporteur : Monsieur Thierry VAN DINGENEN)
4. **Exonération totale des redevances pour occupation du domaine public communal pour les commerces situés sur le territoire communal pour l'exercice 2021**  
(Rapporteur : Monsieur Thierry VAN DINGENEN)
5. **Exonération totale de la taxe de pâturage pour les éleveurs saint-jeannois pour l'exercice 2021**  
(Rapporteur : Monsieur Thierry VAN DINGENEN)
6. **Occupation du domaine public communal – Complément à la tarification des droits de place**  
(Rapporteur : Monsieur Thierry VAN DINGENEN)
7. **Budget communal - Participation financière des communes aux charges de fonctionnement des écoles publiques accueillant des enfants de plusieurs communes année 2020/2021**  
(Rapporteur : Monsieur Thierry VAN DINGENEN)



8. **Abrogation d'une délibération relative à l'acquisition d'une parcelle de terrain cadastrée AD 103**  
(Rapporteur : Monsieur Frédéric DEY)
  
9. **Appel à projets de promotion du développement durable des communes de la Métropole Nice Côte D'Azur - Edition 2020**  
(Rapporteur : Madame Florence PIETRAVALLE)
  
10. **Attribution d'une subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes**  
(Rapporteur : Madame Margot GUINHEU)

Vous trouverez, ci-joint, conformément aux dispositions de l'article L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, une note explicative de synthèse présentant les affaires, qui seront soumises à délibération lors de cette réunion.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

**Mme Julie CHARLES,  
Maire de Saint-Jeannet**

